

Leçon 1 : Préparer la visite

OBJECTIFS

Les élèves réviseront les concepts de gouvernement et d'élections (partie A), apprendront différents ordres de gouvernement (partie B) et se familiariseront avec le rôle des représentants élus (partie C) en préparation de la visite de leur député(e).

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la session, les élèves seront en mesure de

- Décrire les principales caractéristiques du gouvernement du Canada et décrire ses responsabilités ;
- Comprendre les rôles et responsabilités d'un député ;
- Préparer adéquatement la visite du/de la député(e).

MOTS CLÉS

Démocratie représentative, premier(ère) ministre, député(e), circonscription, système électoral, vote uninominal majoritaire à un tour, candidat(e), répartition des pouvoirs, fédéral, provincial/territorial, municipal/local, parti politique, comité, caucus

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Comment fonctionne le système électoral canadien ?
- Comment le gouvernement est-il organisé au Canada ? Quelles sont les responsabilités de chaque ordre de gouvernement ?
- Quel est le rôle du/de la député(e) ?
- Quels sont les enjeux au niveau fédéral qui me préoccupent ?
- Quelles questions pourrais-je poser à mon/ma député(e) ?

PLANS DE LEÇON

Partie A : Élections et représentants (20 à 25 min.)

À l'aide des diapositives A, testez les connaissances de vos élèves sur les partis politiques canadiens et leur chef. Passez les termes principaux en revue: Chef, parti politique, premier ministre, opposition, député, chambre des communes.

Note aux enseignants : Les diapositives sont structurés comme un quiz avec un système de résultat. Les informations des diapositives peuvent être éditées pour correspondre à vos besoins.

1. Que savez-vous au sujet du gouvernement et des élections au Canada ? Qui est votre député ? Comment pouvez-vous savoir qui est votre député ? Revoyez certains des principaux concepts.
 - Le Canada est une **démocratie représentative**. Cela signifie que nous élisons des représentants qui prennent des décisions en notre nom.
 - Les **élections** sont le processus par lequel nous choisissons nos représentants. Elles se tiennent généralement le 3e lundi d'octobre à tous les quatre. La prochaine élection à date fixe se tiendra le 21 octobre 2019.
 - Notre **système politique** au niveau national repose sur des partis politiques. Un **parti politique** est un groupe de personnes partageant les mêmes principes et la même vision, et dont le but est de

prendre le pouvoir et d'apporter des changements utiles pour le pays. Les partis choisissent des candidats qui tenteront de se faire élire comme représentants. Certains candidats ne sont pas affiliés à un parti politique et sont appelés candidats indépendants.

- Le parti politique qui compte le plus grand nombre de représentants élus forme le gouvernement et son chef devient le/la premier(ère) ministre.
2. Comment fonctionne notre système électoral ? Passez en revue les concepts clés de notre processus électoral au Canada.
- Une **circonscription** est une région géographique représentée par un(e) représentant(e) élu(e) (aussi connu sous le nom de district électoral). Il y a présentement 338 circonscriptions fédérales et chacune est représentée par un(e) député(e).
 - Le Canada utilise le système électoral appelé le **système uninominal à un tour**. Les électeurs ont le droit de choisir un(e) candidat(e) sur le bulletin de vote et le/la candidat(e) qui obtient le plus grand nombre de votes devient le/la représentant(e) élu(e).

Note pour l'enseignant : Visionnez la [vidéo](#) « Notre système électoral » avec vos élèves pour un aperçu de notre système électoral.

3. Quel est le nom de la circonscription de votre école ? À l'aide du site internet d'Élections Canada, [trouvez votre circonscription](#). Sélectionnez "Résultats des élections jusqu'en 2015" dans la section "Résultats antérieurs" (ou les résultats subséquents des élections partielles le cas échéant). Vous pouvez aussi voir les [résultats du Vote étudiant](#) pour votre circonscription et demandez les questions suivantes à vos élèves :

Est-ce le/la même candidat(e) qui a été élu(e) ?

La course a-t-elle été serrée ?

Vous souvenez-vous de moments mémorables de la campagne locale ?

4. Discutez de quelques questions que vous souhaiteriez poser à votre député(e) au sujet de la récente campagne (p. ex. Quel a été l'aspect le plus difficile ? Quel a été l'aspect le plus gratifiant ? Quelle est votre plus grande force ? Que feriez-vous différemment ?)

Partie B : Rôles et responsabilités du gouvernement (20 à 25 min.)

1. Présentez la [vidéo](#) « Les ordres de gouvernement » à votre classe pour expliquer les rôles et responsabilités de chaque ordre. Concepts clés :
- Le Canada compte trois ordres de gouvernement : fédéral, provincial/territorial et municipal/local. Chaque ordre de gouvernement a sa propre structure de représentants, ainsi qu'un ensemble distinct de responsabilités.
 - La répartition des pouvoirs, en vertu de la Constitution, repose sur le principe de subsidiarité, selon lequel le gouvernement le plus près d'un dossier en assume la responsabilité. La répartition des pouvoirs du gouvernement fédéral et des gouvernements des provinces/territoires est établie selon les articles 91 à 95 de la [Loi constitutionnelle](#).
2. Passez en revue la liste des responsabilités de chaque ordre de gouvernement en utilisant le document 1.1 (Responsabilités du gouvernement).

3. Pour mieux comprendre la répartition des pouvoirs, demandez aux élèves de remplir la fiche 1.2 (Qui est responsable de quoi?). Sinon, jouez au jeu-questionnaire *Jeopardy!* à l'aide des mêmes exemples.

Partie C : Préparer la visite (20 à 25 min.)

1. Passez en revue le rôle des représentants élus et des députés à l'aide des diapositives A.
 - Les représentants élus sont chargés de proposer, d'étudier, de débattre et de voter sur la législation (projets de loi potentiels), et de soulever les enjeux qui touchent leurs électeurs (les personnes qui résident dans leur circonscription).
 - Les députés se réunissent à la Chambre des communes, à Ottawa, et participent à des comités parlementaires qui concernent des enjeux spécifiques en plus de rencontrer leur caucus (leur parti).
 - Lorsqu'ils ne siègent pas (à Ottawa lors d'une session parlementaire), les représentants élus rencontrent leurs électeurs dans leur circonscription pour discuter de leurs préoccupations et leur fournir une aide et des conseils au sujet des services du gouvernement.
2. Lisez la biographie de votre député(e) sur le site internet de la bibliothèque du Parlement. Joue-t-il/elle un rôle particulier au sein du gouvernement ou de son parti ?
3. Discutez de la visite à venir et du protocole à observer. Préparez la visite et assignez les rôles et responsabilités aux élèves. Consultez le document 1.3 (Cadre de planification de la visite du/de la député(e)).
4. Demandez aux élèves de réfléchir aux questions qu'ils souhaiteraient poser à leur député(e) en ce qui a trait à son rôle ou aux enjeux qui lui tiennent à cœur. Vous pouvez utiliser la fiche 1.4 (Questions pour mon/ma député(e)). Encouragez les élèves à mener d'autres recherches ou à lire ou regarder les nouvelles avant la visite pour poser des questions qui tiennent compte de l'actualité.

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

- Qu'est-ce que le gouvernement a accompli jusqu'à présent ? Que souhaitez-vous qu'ils accomplissent? De quelle manière est-ce que les partis de l'opposition et les médias ont critiqué les actions du gouvernement ? Demandez aux élèves d'utiliser plusieurs sources afin d'évaluer les décisions politiques prises jusqu'à maintenant et établir ce qui reste à accomplir avant la fin du mandat.

RESSOURCES ADDITIONNELLES

- [Carte de chaque circonscription fédérale](#)
- [Députés de la Chambre des communes du Canada](#)